

Economies étrangères



Le Brésil, un pays immense dont les 145 millions d'habitants doivent se battre contre une inflation annuelle frisant les 1 000 p. cent et la violence endémique, sans compter une dette extérieure de quelque \$115 milliards US.

La démesure



FRANÇOIS BERGER

Pays de la démesure, le Brésil se débat non seulement dans la mer de sang de ses meurtriers de rue (à témoin, l'hecatombe annuelle du carnaval de Rio) mais encore dans la mer de dettes qui submerge ses 145 millions de citoyens, pauvres en très grande majorité.

Avant que le nouveau secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, ait annoncé au début du mois d'avril son plan de rescousse, resté vague, de l'énorme dette du tiers monde par l'intermédiaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le gouvernement brésilien y allait d'un programme d'austérité visant surtout à combattre une inflation démesurée, nourricière de la dette, avoisinant les 1 000 p. cent par année.

Tributaire de la dette extérieure la plus lourde du tiers monde (environ \$115 milliards US), le Brésil, comme les autres pays d'Amérique latine, n'arrive pas à rembourser ses créanciers, ni même les intérêts sur la dette, devant une situation économique qui ne fait que se détériorer. Les surplus de son commerce extérieur, nécessaires au remboursement de la dette, vont décliner de moitié cette année, estiment les experts, et déjà la production industrielle du pays a chuté considérablement depuis janvier.

Le programme d'austérité du président José Sarney, le troisième du genre depuis 1986, vise à réduire de moitié les dépenses de l'État, à limiter le transfert de devises fortes à l'étranger (l'an dernier, la fuite des capitaux a été estimée à \$6 milliards US), et à suspendre la conversion de créances en investissements dans le pays (conversion hautement porteuse d'inflation, car les dollars de la dette sont transformés en cruzados dévalués, souvent par l'action de la planche à billets).

Les salaires ont été gelés, les prix aussi, mais pas avant qu'on ait décrété une hausse subite et importante de certains prix (augmentation de 33 p. cent des tarifs aériens dans un immense pays où l'avion est essentiel, de 188 p. cent des tarifs de l'électricité, de 64 p. cent des frais postaux, etc.).

Les médias brésiliens ont qualifié le programme du président Sarney de « plan d'été ». Car des élections présidentielles sont prévues cet automne et le gouvernement voudrait bien avoir jugulé, ou faire croire qu'il en sera ainsi, une partie de l'inflation et des problèmes économiques du pays avant l'échéance électorale.

Le programme de Brasilia a de quoi mécontenter une large tranche de la population brésilienne. Il prévoit notamment l'élimination de 42 entreprises d'État et la mise au chômage de dizaines de milliers de fonctionnaires. Il prévoit également l'abolition pure et simple de ministères gouvernementaux

«stratégiques» sur le plan intérieur, comme ceux de l'habitation (les favelas attendront) et de la réforme agraire (les sept millions de familles paysannes sans terre — le tiers des habitants — continueront à vivre en squatters).

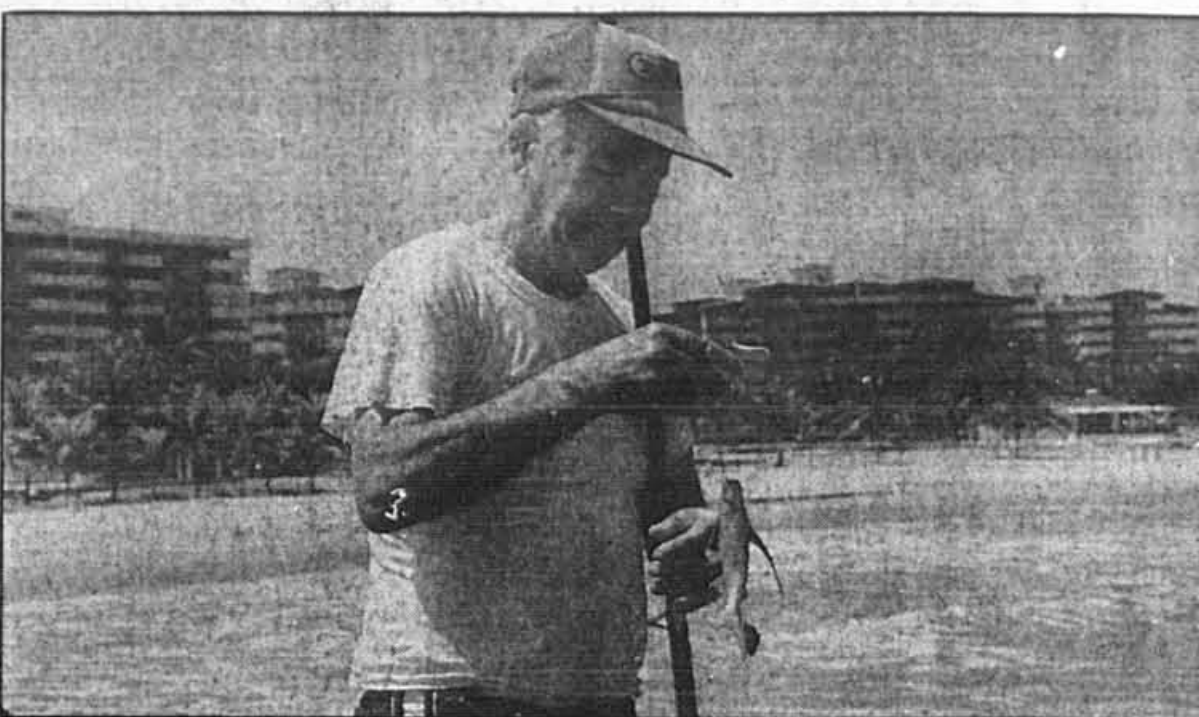
La démesure du « plan d'été », qui demande encore des sacrifices à une population qui gagne moins de \$2000 par an en moyenne, n'a d'égale que la démesure qui a amené l'élite brésilienne, les militaires comme les grands propriétaires terriens et industriels, à dilapider, littéralement, les énormes fonds empruntés à l'étranger. Ces fonds qui devaient, disait-on à la fin des années 1970, servir à construire des usines et à acquérir de l'équipement. Les dizaines de milliards de dollars prêtés au Brésil à partir de 1973 devaient d'abord éponger le déficit énergétique grandissant à l'aube du choc pétrolier, et ensuite servir à mettre en place une économie plus robuste.

Mais les gouvernements militaires d'avant 1985 et leurs supporters corrompus ont empêché une bonne part de cet argent, qui a aussi servi à masquer les déficits de la balance commerciale (avant tout attribuables aux importations de produits pétroliers). Ces prêts, devenus la dette incontrôlable d'aujourd'hui, ont bénéficié à l'élite brésilienne (les 10 p. cent des Brésiliens les plus riches accaparent la moitié du revenu national, tandis que les 60 p. cent les plus pauvres doivent se contenter de 18 p. cent du revenu). Aussi, une partie des emprunts a simplement compensé l'exode de l'épargne locale, investie à Genève, Miami ou New York.

L'élite, qui a poursuivi ses fastueux achats de biens importés, n'a pas rapatrié au pays une grande partie des recettes issues de la production brésilienne, en majeure partie dévolue aux marchés d'exportation — produits manufacturés mais aussi produits agricoles dont le Brésil est le second plus grand exportateur mondial après les États-Unis.

La démesure brésilienne, c'est aussi celle de l'exploitation anarchique et dévastatrice d'une des plus importantes richesses naturelles de la planète, l'Amazonie, ce « poumon de la Terre. Certains commentateurs ont proposé de transformer la dette brésilienne en investissements « écologiques » dans la vallée amazonienne. Le président Sarney, faisant écho aux craintes des officiers de l'armée, a tout de suite crié à la menace de l'ingérence étrangère dans les affaires brésiliennes. Les dirigeants brésiliens disent craindre que les intérêts étrangers, américains, européens et japonais, convoitent également les énormes ressources minérales, biologiques et agricoles de l'Amazonie.

Démesure pour démesure, le peuple brésilien n'aurait-il que le choix entre l'égoïsme des capitaux étrangers et celui de sa classe politique? Ou encore lui faudra-t-il succomber à la démesure du chaos social, comme peuvent le laisser craindre les milliers de grèves, souvent violentes, qui s'annoncent au cours de cet « été chaud » pré-électoral?



Blaz Gonzalez Perez, retraité de Caracas propriétaire de trois condos à Puerto Piritu, se livre à son passe-temps favori, la pêche.

PHOTOS PIERRE GINGRAS, La Presse

Un condo au Venezuela, pour le bronzage et les gains financiers

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial

La Presse à PUERTO PIRITU, Venezuela

Sur la longue plage de sable fin de Puerto Piritu, de rares baigneurs se laissent bronzer lentement par le soleil. Ici, dans cette petite ville de 12 000 habitants, loin de l'agitation de la fin de février qui a secoué toutes les grandes villes du pays, le calme est de rigueur.

La vie est paisible à Puerto Piritu. Même les soirées sont tranquilles, contrairement à d'autres stations balnéaires où l'effervescence nocturne est considérée comme un attrait touristique. C'est d'ailleurs cette tranquillité qui a attiré plusieurs des nouveaux résidents qu'on retrouve dans les condominiums de construction récente qui se profilent à l'arrière de la plage. Parmi eux, une trentaine de Québécois.

Investissement ou pied à terre? « Les deux », répondent Jean-Claude Angers, photographe au Journal de Québec, et Louise Lamontagne, une retraitée de Beaufort, près de Québec. Comme les autres Québécois qui ont acheté un condo à Puerto Piritu, c'est le hasard qui les a menés ici. Mais ils ont apprécié l'endroit et ont décidé d'y acheter un condominium pour oublier l'hiver québécois. Du soleil à bon prix, un achat qui ne peut être que rentable, disent-ils.

Âgée de 54 ans, à la retraite, Mme Lamontagne en est à son troisième hiver ici. Lors de notre passage, au début de mars, elle avait déjà passé quatre mois au soleil. En avril 1988, elle a acheté son condo, tout meublé, avec vue sur la mer: \$23 000 Can. Aujourd'hui, elle pourrait le vendre au moins \$6 000 de plus. Mais Louise Lamontagne n'est pas propriétaire à Puerto Piritu pour faire de l'argent et elle loue uniquement son logement à des amis du Québec.

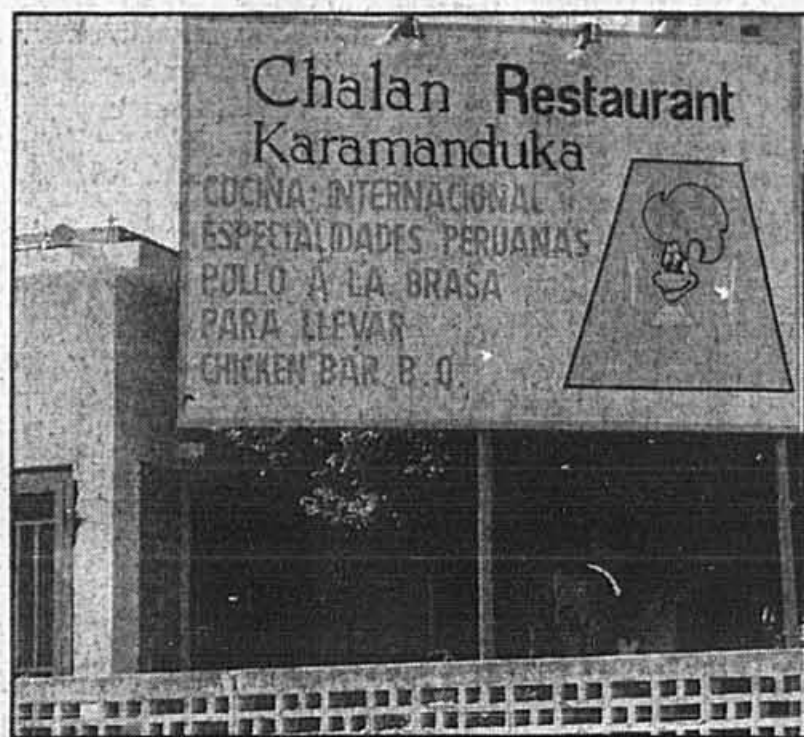
La situation est bien différente pour Jean-Claude Angers. En 1987, en s'associant avec un copain, il acheta deux condos au prix de \$24 000 chacun, en plus de prendre une option d'achat sur un autre logement. « Aujourd'hui, dit-il, pour acheter un appartement identique, il faut déboursé environ \$34 000. Le rendement est très intéressant. » Le photographe se défend bien d'être débarqué à Puerto Piritu uniquement avec son carnet de chèques et son maillot de bain. « Je savais que le Venezuela est un modèle de démocratie, que la stabilité politique y règne en dépit des problèmes de pénuries actuels », dit-il.

Destination à la mode

Jean-Claude Angers occupe son condominium quelques semaines par année seulement, au cours de l'hiver. Le reste du temps, l'appartement est loué à des amis ou confié à une compagnie vénézuélienne qui s'occupe de la location. Théoriquement, il peut compter sur 150 jours de location par année. C'est ce qui rend, selon lui, l'investissement encore plus intéressant.

Un autre Québécois, un commerçant de Québec qui réclame l'anonymat, a acheté trois condos à Puerto Piritu. Il estime qu'avec les revenus de location, il pourra récupérer entièrement sa mise de départ sur une période de quatre à cinq ans, « à la condition de veiller de près à mes affaires », précise-t-il. Louer un condo rapporte de \$350 à \$500 Can. par semaine selon les services disponibles.

Âgé d'une soixantaine d'années, homme d'affaires retraité, Blas Gonzalez Perez est un des Vénézuéliens qui ont décidé d'investir ici. Grand amateur de pé-



Le propriétaire de ce restaurant de Porlamar, sur l'île Margarita, compte sur une affiche familière aux Québécois pour les attirer.

che, (nous l'avons rencontré sur le quai), M. Perez estime lui aussi que l'investissement est rentable. Il est propriétaire de trois grands condos et deux d'entre eux ont été achetés à des fins de location. Les revenus lui permettent d'amortir le coût d'achat, dit-il. Mais, lors de notre visite, ses deux vastes logements étaient inoccupés.

Quant à Jean-Claude Angers, il étudie actuellement la possibilité de faire d'autres investissements à Puerto Piritu. Pour lui, l'avenir de la ville s'annonce prometteur. La rentabilité des investissements immobiliers ne peut qu'augmenter soutient-il. Un gigantesque projet pétrolier est en construction à une vingtaine de kilomètres de la ville et, déjà, des ouvriers ont loué temporairement des condos pour se loger. On doit aussi terminer l'autoroute reliant Caracas, la capitale, et Barcelona d'ici un an.

Avantages

À une trentaine de minutes de Puerto Piritu, c'est à Barcelona qu'on retrouve l'aéroport international accueillant les touristes

québécois. « Voilà un autre avantage important. Voyager en avion au Venezuela coûte très peu. Tout le pays devient donc très accessible sans avoir à dépenser une fortune, ce qui fait toujours l'affaire d'un étranger. »

Mais les investisseurs québécois rencontrés sur place font une mise en garde. Le Venezuela n'est pas une « république de bananes » présente-t-il. Il faut donc respecter scrupuleusement les règlements d'acquisition, des procédures qui peuvent s'échelonner sur plusieurs semaines. Il faut parfois attendre quelque temps pour obtenir certains services. Pour sa part Mme Lamontagne affirme qu'elle a dû faire preuve d'une grande patience pour qu'on branche le téléphone chez elle.

Il faut aussi savoir que vous ne pourrez entrer plus de trois fois par année au Venezuela à des fins touristiques, pour un maximum de 60 jours à chaque occasion. Pour certains, cette limite de trois voyages peut représenter une entrave à la gestion de ses affaires. On peut cependant obtenir un visa renouvelable à tous les deux mois.

EN BREF

HAUSSES DE PRIX DANS LES PAYS DE L'OCDE

Les prix à la consommation dans les 24 pays de l'OCDE ont continué de progresser en février, avec un rythme annuel de 4,8 p. cent, en légère augmentation par rapport à janvier (4,7 p. cent). « Ce taux est le plus élevé enregistré depuis novembre 1984 », reconnaît l'organisme, qui souligne notamment « la tendance inflationniste qui se manifeste depuis l'année dernière ». Au cours des douze derniers mois, le taux d'augmentation des prix à la consommation a progressé dans tous les grands pays — excepté au Japon — et plus particulièrement au Royaume-Uni et en Italie, note l'OCDE.

LE NATIONAL ENQUIRER VENDU

Un propriétaire new-yorkais de magazines à l'eau de rose a racheté le National Enquirer, un journal populaire vendu en supermarché, qui traite tout ce qui est bizarre et scandaleux. Macfadden Holdings a annoncé qu'une société qu'il dirige a signé un accord pour racheter pour \$412,5 millions GP Group, qui édite le National Enquirer. GP Group a été mis en vente après la mort et in-

Generoso Pope. Le journal aurait reçu des offres du magnat de la presse anglaise Robert Maxwell, de la société française Hachette et de l'éditeur allemand Heinrich Bauer. Le National Enquirer a un tirage de 4,3 millions d'exemplaires par semaine. Son petit frère, le Weekly World News, a lui un tirage d'environ un million. Mcfadden édite déjà sept magazines populaires, dont True Story, True Confessions et Modern Romance, avec au total un tirage d'environ 2 millions d'exemplaires.

QUÉBEC INVESTIT EN ARGENTINE

Le gouvernement du Québec compte investir \$100 millions dans la prospection et l'exploitation de mines d'or dans la province argentine de San Juan, a-t-on annoncé dans la capitale de ce pays. Un accord signé par le gouverneur Carlos Gomez Centurion et Paul Gobeil, ministre québécois des Affaires internationales, prévoit la création d'entreprises mixtes (joint ventures). Selon le programme établi pour les cinq années à venir, le Canada investira \$35 millions dans les deux premières années. Ce programme s'inscrit dans le cadre de plusieurs autres accords conclus entre les deux pays et qui concer-

Pedro Signini la Cruz: le « Parrain »

Les Québécois parlent de lui affectueusement. On l'appelle parfois le « Parrain » de Puerto Piritu, « l'homme fort » de la ville. Un fait demeure certain. Quand les Québécois ont fait affaires ici, l'intermédiaire ou le vendeur a souvent été Pedro Segnini la Cruz.

Homme politique qui a déjà été candidat à la présidence du Venezuela en 1973 (il avait été défait par l'actuel président Perez), Pedro Segnini la Cruz s'est recyclé comme entrepreneur. Et les affaires ont fort bien réussi. Jusqu'à maintenant il a « construit » plus de 600 condominiums à Puerto Piritu et il est le propriétaire de l'hôtel Casacoima, un établissement d'une centaine de chambres, le seul de l'endroit.

Vendeur dans l'âme, homme d'affaires averti, il a su convaincre les Québécois d'investir chez lui. Il sait faire valoir les mérites de Puerto Piritu. « Ici, nous sommes loin du bruit. Il n'y a pas presque pas de circulation, l'endroit n'est pas pollué et il n'y a pas de délinquance. Acheter un condominium ici, dit-il, c'est s'assurer des vacances gratuites. »

Pedro Segnini la Cruz sait se faire convaincant quand il manipule les chiffres, quand il parle de l'avenir de la station balnéaire. Sa feuille de route en dit long: économiste, professeur universitaire d'économie et de politique agricole, ministre de l'Agriculture, détenteur de plusieurs postes importants au sein de diverses entreprises. Aujourd'hui, il est très actif à la Chambre de commerce touristique du Venezuela. Les Québécois qui ont fait affaires avec lui le considèrent comme « un homme de pouvoir ». L'homme possède également un bon sens de l'humour.

Depuis quelques années, le Venezuela est devenu la destination d'hiver à la mode pour des dizaines de milliers de Québécois, en raison notamment du cours favorable du dollar. La présence de ces touristes reste discrète à Piritu, sauf au restaurant Kanaloa, tenue par une Québécoise, Sylvette Gagné, originaire d'un petit village de Gaspésie.

Mais sur l'île Margarita, c'est une toute autre affaire. Durant l'hiver on entend parler français très souvent. On peut même y trouver un restaurant péruvien dont l'affiche est une copie modifiée du célèbre poulet des rôtisseries Saint-Hubert. Combien de Canadiens ont investi au Venezuela jusqu'à maintenant? « Nous ne savons pas, répond le porte-parole de l'ambassade, à Ottawa. Mais, il semble bien que le soleil attire les investisseurs, car nous recevons des appels tous les jours, en provenance de gens qui rêvent d'y acheter une propriété. »

RALENTISSEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Après une longue période d'expansion soutenue, la baisse de régime de l'économie américaine se confirme, comme en témoigne la série d'indicateurs publiés ces jours derniers par Washington. Ce ralentissement de l'activité tend également à montrer que la politique monétaire restrictive, mise en œuvre par la Réserve fédérale depuis le printemps 1988, pour juguler les tensions inflationnistes, commence à porter ses fruits et qu'un resserrement supplémentaire du crédit n'est pas nécessaire, ont noté des analystes. Certains commentent toutefois à se demander s'il s'agit d'une simple pause ou des premiers signes d'une récession. L'annonce de la hausse de 0,4 p. cent des prix de gros en mars, après 1 p. cent en janvier et en février, est le signe le plus évident d'une détente, après plusieurs mois d'un emballement qui avait suscité l'inquiétude des économistes, des investisseurs et des responsables politiques.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS



Policiers décorés

Le gouverneur-général du Canada, Mme Jeanne Sauvée, a remis, vendredi soir, à plusieurs agents du Service de la police de la CUM des médailles signalant leurs états de service émérites. Cette médaille, la plus importante décoration réservée à la police, est octroyée par le gouverneur-général à la suite de recommandations faites par les directeurs de police canadiens. Elle vise à honorer les policiers qui ont de longues années de service exemplaire. C'était la première fois cette année que le gouverneur-général remettait en personne les décorations. Sur notre photo, Mme Sauvée remet sa décoration à M. Michel Bastien, qui compte 20 ans de services policiers à la CUM. Sont aussi présents le président de la CUM, Michel Hamelin, et le directeur de la police, Alain St-Germain.

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

INDEX DES DÉCÈS

- ARSENAULT (Jean-Paul) Montréal
- BLACK (Catherine, Mildred) Montréal
- BOURBONNAIS (Maurice) St-Lambert
- CHAMPAGNE (Jeanne) St-Eustache
- CHARBONNEAU (Lis) Montréal
- DAUPHINAIS (Huguette) Montréal
- GADOUA (Roger) St-Roch-de-l'Achigan
- GAGNON (Antoinette) Verdun
- LACROIX (Paul) Montréal
- LAUZON (Églantine) Chomedey
- LESAGE (Ursule Béland) Québec
- LIPARI (Catherine Kay) Lachine
- NICOLE (Gaëtan) Joliette
- PAGES (Gérard) Montréal
- RUFIANGE (Léonide) Ville de Lery
- SENNEVILLE (J. Armand) Longueuil
- STATHAM (Edgar) Québec
- VARY (Aurélien) St-Damase
- VIROLLE (Pierre Dr) Montréal
- WHISSELL (Louissette) Ste-Thérèse

AVIS LÉGAUX-APPEL D'OFFRES-SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS

Avis est par les présentes donne, conformément à l'article 1571 du Code civil qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de LES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENTS BANUCCO INC. ayant son siège social au 1585 rue Antonio Barbeau à Montréal et une place d'affaires au 4713 rue Roberte à Lac-Mégantic, en faveur de la Caisse Populaire Notre-Dame de Fatima, en date du 21 novembre 1988, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Frontenac à Lac-Mégantic, le 25 novembre 1988 sous le numéro 155734 et à la division d'enregistrement de Montréal, le 8 décembre 1988 sous le numéro 2804630.

Lac-Mégantic, le 12 avril 1989
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE FATIMA (Lac-Mégantic)

AVIS

Avis est par les présentes donne que Madame MARIE GHISLAINE MICHELLE CHICONE, domiciliée et résidant au 19, rue Waddell à Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de MARIE GHISLAINE MICHELLE BOCCIO.

St-Thérèse, le 22 février 1989.
PROCURATEUR DE LA REQUERANTE
MES MORRISSE ET DUFOUR

AVIS

Avis est par les présentes donne que Madame GIOVANNA FERRARO, secrétaire juridique, domiciliée au 316 Terrasse Mongeau, à Longueuil, district de Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Johanne de sorte que son nom sera Johanne Ferraro. Il n'y a aucune autre personne dont le nom pourrait être changé si la requête en changement de prénom de Giovanna Ferraro était accordée.

Signé à Montréal, ce 3 avril 1989.
BYERS CASARIN
Procureur de la requérante

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION LES ENTREPRISES COMMERCIALES AU SOLEIL INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES LIGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 10 avril 1989.
Le procureur de la compagnie,
Me Philippe Clément

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION LES ENTREPRISES LIGE INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES LIGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 4 avril 1989.
LYSÉE BOISVERT
Avocate
Procureur de la compagnie

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que ERIC JAMES, musicien domicilié au 80, St-Avenue, Pierrefort, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ERIC JAMES ROGERS.

Le 4 avril 1989
Me Sylvie Beauchamp
Notaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION ACTI-PLUS INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie ACTI-PLUS Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, 6 avril 1989
Yves Paré
président

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 2152-759 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières, service des compagnies, la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 4 avril 1989.
GILLES-L. DUGUAY
Administrateur

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

ANTHANASE KARAKAXAS, domicilié au 6810, boul. Langelier Montréal s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ATHANASE KARAS.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

(Georges KARAKAXAS) domicilié au 4719, rue Beauvoir, St-Leonard s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges KARAS.

AVIS

Avis est par les présentes, donne que la compagnie GESTION EN COMMUNICATION MASCOM INC. constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'être dissoute.

Dr Pierre Virolle

Subitement à Montréal, le 15 avril 1989 est décédé à l'âge de 69 ans le Dr Pierre Virolle, pratiquant la médecine générale depuis 43 ans dans le secteur sud-ouest, fils de feu Juliette Lapierre et de feu Dr Eugène Virolle. Il laisse dans le deuil son épouse, Cécile Gonnaveille, ses enfants: Clément-Pierre (Jeanne Béland), Louise, Bernard (Line Gilbert), François (Marie-Josée Simard), Hélène (Guy Cloutier), Jean (Josée Darvall), deux petits-enfants: Alexandre et Marie-Pierre, une soeur Marie et ses cousins: Léo et François Virolle. À la mémoire du défunt, des dons à la Fondation des Maladies du Cœur seraient appréciés. Les funérailles auront lieu le mardi 18 courant. Le convoi funéraire partira du salon funéraire

Urgel Bourgie Ltée,
5775, Laurendeau, Montréal
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 17 h à 22 h, lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

ARSENAULT (Jean-Paul)

À Montréal, le 15 avril 1989, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Jean-Paul Arsenault. Outre son épouse, Marthe Poirier, il laisse dans le deuil son fils Daniel ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Funérailles lundi le 17 avril. Départ de la résidence funéraire

Charles E. Rajotte Inc.
3635, rue Hochelaga (méro Joliette) Montréal

Pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption ou le service sera célébré à 11 heures, et de là au Crématorium Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société d'entraide Ville-Marie seraient appréciés.

CHARBONNEAU (Jeannette Lis)

À Montréal, le 13 avril 1989, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Jeannette Lis, épouse de feu Georges Charbonneau. Elle laisse dans le deuil son frère Léo, ses sœurs: Yolande, Pierrette et Monique, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé lundi le 17 courant à 14 h à la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
7388, rue Viou St-Leonard

Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant à 10 h en l'église St-Barthélemy, et de là au crématorium Magnus Poirier Inc. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Les salons sont fermés de 17 h à 19 h.

BLACK (Catherine Mildred)

À Montréal, le 15 avril 1989, est décédée Catherine Mildred Black, fille bien-aimée de feu M. et Mme William Black. Soeur de Gerald, Douglas (Lucette Breton) et de feu Fred, Harold, Edgar, Alfan ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.A. Guilbault Inc. (membre R.F.A.Q.)
5359, boul. St-Michel Montréal

Pour se rendre à l'église St-Brendan's, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

BOURBONNAIS (Maurice)

À St-Lambert, le 14 avril 1989, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Maurice Bourbonnais, époux de Celine Simard, père de Marc et François. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
63, rue Lorne St-Lambert

Pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

CHAMPAGNE (Jeanne)

À St-Eustache, le 15 avril 1989, à l'âge de 92 ans, est décédée Jeanne Corbeil, épouse en 2es noces d'Alcide Champagne. Elle laisse dans le deuil une fille Mireille (feu Gaston Gagnier), une petite-fille Michèle Benoit, une soeur Julia (feu Gustave Goulet) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon funéraire

Guay Inc.
146, rue St-Louis St-Eustache

Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant à 14 h en l'église de St-Augustin. Inhumation à St-Augustin. Heures des visites: de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

GAGNON (Antoinette)

À l'Hôpital Notre-Dame le 14 avril 1989 à l'âge de 81 ans est décédée Mme Antoinette Gagnon, de Verdun, épouse de feu L. Adélaïde Gagnon. Elle laisse dans le deuil sa fille Marthe, son gendre Jean-Louis Patenaude, ses petits-enfants: François et Johanne, ses sœurs: Mimi (feu Paul Brault), Jeanne-d'Arc (Pierre P. Bouchard), ses belles-sœurs: Gemma (feu Paul Delisle), Germaine (Idola Charrelaine), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
5551, boul. Wellington Montréal

Pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun ou le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de St-Lambert lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures des visites: dimanche de 19 h à 22 h, lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

LACROIX (Paul)

À Montréal, le 12 avril 1989 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Paul Lacroix, retraité du journal La Presse, époux en 2es noces de feu Lucienne Dufour et en 3es noces de Lorette Fontaine. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Yves, Serge, Lyssanne, Jean-Luc, Ronald, et Sylvain, ainsi que leur conjoint, ses petits-enfants: Sunny, Angèle, Marie-Neige et Laetitia, sa soeur Cécile, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est, Montréal

Pour se rendre à l'église du Tres St-Redempteur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

LAUZON (Églantine)

À Chomedey, le 14 avril 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Zoïque Lauzon, née Églantine Beaucage, mère de Gérard (Réjeanne Tessier), Jean-Paul, Raymond (Yola Dubéau), André (Armand Denis), grand-mère de plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Elle laisse également sa soeur Thérèse Beaucage. Exposé au complexe

Urgel Bourgie Ltée
3517 ouest, boul. Lèvesque Laval

Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant à 10 h à l'église St-Maxime et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

REMERCIEMENTS

BARBIER (Roland)
Le 20 mars 1989, ses enfants Normand, Edgar, Jean-Guy ainsi que ses frères et sœurs, désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

PAGEAU (Gérard)
À Montréal, le 14 avril 1989, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gérard Pageau (Maitre-Plombier), fils de feu Wilfrid Pageau et de feu Irma Thibault. Il laisse dans le deuil ses frères: Joseph (Edith Pipe), Antoinette (Mary Pipe) et ses sœurs: Laurette (feu Marcel Brault), Jeannette (Roch Forget), Cécile (feu Pierre Vuille), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée
Membre R.F.A.Q.
340, rue Jarry

Pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

2e ANNIVERSAIRE

ST-GERMAIN (Robert Isaac)
En ce jour du 16 avril 1989, nous avons une pensée spéciale qui t'est dédiée pour souligner ce deuxième anniversaire sans ta présence. Aucun mot ne peut décrire cette profonde blessure causée par ton départ. Tu es parti trop tôt. Chaque jour tes enfants, tes petits-enfants, tes frères, tes sœurs, tes amis et moi pensons à toi. Aide-nous et protège-nous, nous comptons sur toi. Tes enfants et ton épouse Marguerite.

OMER LANDREVILLE et FILS INC.
674, rue St-Louis Joliette

Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant à 15 h 30 en l'église du Christ-Roi.

REMERCIEMENTS

PAGEAU (Gérard)
À Montréal, le 14 avril 1989, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gérard Pageau (Maitre-Plombier), fils de feu Wilfrid Pageau et de feu Irma Thibault. Il laisse dans le deuil ses frères: Joseph (Edith Pipe), Antoinette (Mary Pipe) et ses sœurs: Laurette (feu Marcel Brault), Jeannette (Roch Forget), Cécile (feu Pierre Vuille), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée
Membre R.F.A.Q.
340, rue Jarry

Pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

REMERCIEMENTS, PRIÈRES

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES
REMERCIEMENT au Frère André pour l'aide et le soutien.

RUFIANGE (Léonide)

À Ville de Lery, le 14 avril 1989, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léonide Rufange, époux de feu Alma Tranquille, demeurant à Lery. Il laisse dans le deuil trois fils: Georges (Marie-Anne Laberge), Philippe, Louis (Collette Landry), trois petits-enfants: Ginette, Yves et Sylvie et deux arrière-petits-enfants, une soeur Aldea, épouse de feu Lucien Desrosiers ainsi que plusieurs belles-sœurs, un beau-frère et plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon

Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice Beauharnois

Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant à 11 h à l'église paroissiale de Lery et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

SENNEVILLE (J. Armand)

À Longueuil, le 15 avril 1989, à l'âge de 81 ans, est décédé M. J. Armand Senneville, époux de feu Irène Francoise Lesage (Léonide Gilbert). Mme Marthe Lesage (Gilles Gauthier), M. Gilbert Morazin, ainsi que ses dix-neuf petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. St-Cyrien ouest, Québec G1S 1S2.

LIPARI-KAY (Catherine)

À Longueuil, le 13 avril 1989, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Santo Lipari, née Catherine (Kay) Mastroianni, mère de Mary (John Black), Carmel (Julie), Michel (Tom) et Frank, grand-mère de Michael (Nadeen), Steven (Barbara), Cathy (Kike), Michael-Angelo, Dawn, Mark Anthony, Annamaria et arrière-grand-mère de Kyle, Stephanie et Katelynn. Exposé aux salons

Urgel Bourgie Ltée et Raoul Bourgie Enr.
620, rue Provost Lachine

Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant à 11 h à l'église St-Sacrement et de là au cimetière de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites dimanche 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

STATHAM (Edgar)

Le 13 avril 1989, après une longue maladie au Foyer Foster à Fosterville, Québec, est décédé M. Edgar Statham dans sa quatre-vingtième année de St-Lambert. Époux bien-aimé de Juliette Edith, cher père de Peter. Un service commémoratif aura lieu le lundi 17 avril à 14 h en la chapelle de

Collins Clarke
MacGillivray White
directeur de funérailles
307, Riverside Drive (angle Argyle) St-Lambert

En sa mémoire, des dons à la Société d'Alzheimer seraient appréciés.

VARY (Aurélien)

À St-Damase, le 14 avril 1989, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Aurélien Vary, époux de Laurette Voghel, demeurant à St-Damase. Il laisse dans le deuil ses filles: Francine (Pierre Coulobert), Danièle (Guy Vidal), Maryse (Voghel), Suzel (Clemens Marik), son fils: Aurèle (Nicole Bonin), ses beaux-parents et M. et Mme Léonard Voghel. Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

G. Jodoin Inc.
105, rue Mgr-Décelles St-Damase

Pour se rendre à l'église paroissiale de St-Damase ou le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de St-Mathieu de Beaulieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WHISSELL (Louissette)

À Ste-Thérèse, le 14 avril 1989, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Louise Whissell, épouse bien-aimée de Real Whissell. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois fils: Charles, Louis, Alexandre et Sébastien. Elle laisse également plusieurs frères et sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu le lundi 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et Maurice Savaria Enr.
61, rue Blainville Ouest Ste-Thérèse

Pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-André-Avelin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites dimanche de 10 h à 22 h.

Programme de formation pour les sages-femmes

RAYMOND GERVAIS

qui se fait de plus en plus pressante. D'après Mme Jocelyne Gagné, membre de l'association, on ne s'improvise pas du jour au lendemain sage-femme. «Être sage-femme, c'est une profession; les sages-femmes sont des femmes qui ont étudié durant trois ans en moyenne, qui ont fait des stages dans des hôpitaux ou des maisons de naissance et qui, somme toute, sont mieux formées que les médecins omnipraticiens quand ceux-ci sortent de l'université», a commenté Mme Gagné.

Les sages-femmes diplômées sont en mesure de suivre la femme enceinte au cours de sa grossesse, de la conseiller, de l'assister au moment de l'accouchement et d'agir si une situation d'urgence se présente, tant pour la mère que pour l'enfant.

«La sage-femme doit être en mesure de prodiguer la réanimation cardiaque, de donner de l'oxygène et même de savoir donner un soluté si nécessaire et, cela, en collaboration avec un médecin», a ajouté Mme Lavoie.

Selon Mme Lavoie, il importe aussi de restreindre l'intervention médicale lors de l'accouchement, afin de redonner à la naissance de l'enfant toute sa dignité.

Le forcené de Médecine Hat retrouvé mort

Presse Canadienne

MÉDECINE HAT

Un forcené qui s'était barricadé dans une maison avec quatre otages et avait tenu la police en haleine durant 40 heures a été retrouvé mort, dans une chambre d'une maison de Médecine Hat, une ville de 42 000 habitants située à 290 kilomètres au sud-est de Calgary.

Après avoir pris la maison d'assaut avec des bombes lacrymogènes, les policiers ont trouvé mort Ron Boschee, 37 ans, de Médecine Hat; l'homme s'est suicidé.

Le drame avait commencé, vendredi, quand Boschee a tenu à la pointe du revolver un enfant de 4 ans, sa mère et son père de même qu'un autre homme, dans une vieille maison près du centre-ville. Les deux hommes ont réussi à s'évader, vendredi après-midi.

Jim May, le propriétaire de la maison, a réussi à sortir en disant au forcené qu'il reviendrait avec de l'alcool. Quant à Dick Wolfrey, il a fui par une fenêtre à l'étage.

Vers 19 h 50, Boschee libérait l'enfant en échange d'une bouteille d'alcool et, plus tard, la mère, Bonnie May. Sachant que l'homme était dès lors seul à l'intérieur, deux policiers ont lancé par la porte d'en avant des bombes fumigènes qui ont secoué le rez-de-chaussée. Au préalable, les agents avaient lancé dans la maison cinq bombes lacrymogènes. Peu de temps après, trois coups de feu ont été entendus.

Au cours de la journée de vendredi, Boschee était sorti quelques instants par la porte arrière, cigarette à la bouche et pistolet dans la poche arrière, pour s'adresser brièvement aux policiers. Il est alors rapidement rentré en claquant la porte. Trente-six heures après le début de la prise d'otages, les policiers sont finalement intervenus avec les gaz.

Avortement: 200 000 Italiennes manifestent

Agence France-Presse

ROME

Des dizaines de milliers d'Italiennes — 200 000 selon les organisatrices — ont manifesté hier dans les rues de Rome pour défendre la loi 194, qui autorise l'interruption volontaire de grossesse en Italie. La manifestation, qui s'est déroulée sous une pluie battante, avait reçu le soutien de plusieurs partis politiques — notamment des Socialistes (PSI) et des Communistes (PCI) — et des principales centrales syndicales. «Nous voulons choi-

sir», «non au retour à l'avortement clandestin», figuraient parmi les mots d'ordre les plus souvent repris.

Les manifestantes protestaient notamment contre l'inculpation de plusieurs médecins milanais accusés d'avoir pratiqué des avortements dans des délais qui n'étaient pas, selon la justice, conformes à la loi.

Le ministre de la santé, le démocrate-chrétien Carlo Donat Cattin, surnommé «le ministre de la chasteté» en raison de ses déclarations sur la sexualité et l'interruption de grossesse, a été pris pour cible tout au long de la journée.

IL Y A DES PORTES QUI LUI SERONT TOUJOURS OUVERTES... CELLES DE L'ÉGLISE.

Le 2 au 16 avril, vous qui êtes baptisés, ouvrez généreusement votre porte à la Campagne de financement de l'Église de Montréal.

Archevêché de Montréal
RENSEIGNEMENTS : 866-1661

La maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame (I)



La première maison-mère fut aménagée en 1657, à l'étage de l'étable transformée en école. PHOTOTHÈQUE La Presse



GUY PINARD

Depuis leur arrivée au pays au milieu du XVII^e siècle, les communautés religieuses ont passé presque autant de temps à reconstruire leurs maisons consumées par les flammes qu'à pratiquer leur apostolat. Ce fut le cas des sœurs hospitalières et des Sœurs Grises, comme ce fut le cas des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

La maison-mère que les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame habitent aujourd'hui sur le terrain de Villa-Maria est la septième de leur histoire au Canada. Pas en un millénaire, mais en moins de trois siècles et demi! Trois fois au cours de leur histoire, les «filles de la Congrégation» comme on disait amicalement, ont dû reconstruire leur maison-mère réduite en ruines!

Aussi, avant d'en arriver au plus beau bâtiment que nous ait légué cette communauté, la maison-mère de la rue Sherbrooke (c'était leur sixième), il faudra auparavant relater les événements qui ont précédé sa bénédiction solennelle en juillet 1908, et que même en le faisant brièvement, il serait impossible de le faire dans un seul article. L'article d'aujourd'hui relatera donc les événements survenus entre 1653 et 1880, tandis que celui de la semaine prochaine sera presque entièrement consacré au remarquable édifice de la rue Sherbrooke, vendu au cégep Dawson en 1982.

Les débuts de la Congrégation

Comme on l'a déjà vu précédemment (article 20 de cette série), la Congrégation de Notre-Dame fut fondée par Marguerite Bourgeoys.

Mme Bourgeoys dut cependant attendre quatre ans avant de s'installer dans ses meubles puisque c'est le 30 avril 1657 qu'elle prit possession d'un terrain offert par Maison-Neuve. Borné par les rues Saint-Dizier, Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste, ainsi que par le fleuve au sud, ce terrain mesurait 210 pieds de front, rue Saint-Paul, sur 150 de profondeur, et comprenait une étable-colombier en pierre de 36 pieds sur 18. L'étable du rez-de-chaussée fut transformée en classes inaugurées le 25 novembre 1657, tandis que les sœurs aménageaient leur dortoir et leur salle de séjour dans le colombier de l'étage. La Congrégation de Notre-Dame vivait enfin sa première maison-mère, fut-elle modeste.

La deuxième maison

L'histoire de la deuxième maison-mère débute par l'acquisition le 16 juillet 1662 d'une petite maison en bois propriété d'André Charly dit Saint-Ange et située du côté nord de la rue Saint-Paul.

Après le déménagement de la maison de Charny du côté sud de la rue Saint-Paul, à une date indéterminée, les deux bâtiments furent reliés entre eux par une construction en pierre érigée de 1669 à 1672. Ce bâtiment de 100 pieds de longueur comportait un rez-de-chaussée, un étage et des combles aménagés sous le toit à pignon percé de lucarnes. La deuxième maison-mère était complète et elle fut utilisée jusqu'en décembre 1683, alors que dans la nuit du 6 au 7 décembre, un incendie — un



L'incendie de la deuxième maison-mère en 1683. PHOTOTHÈQUE La Presse

premier! — rasa l'édifice au sol. La deuxième maison-mère n'existait plus.

Le hasard a voulu que l'étable soit épargnée par les flammes. Le 27 septembre 1688, la Congrégation de Notre-Dame acceptait de vendre l'étable et le terrain aux sœurs hospitalières de Saint-Joseph, vente qui fut concrétisée le 26 septembre 1690 et finalisée le 11 février 1698. On ignore ce qu'il est advenu de l'étable-école au-delà de cette date.

La troisième maison

Pendant que se déroulaient tous ces événements, la Congrégation avait rembrassé un grand terrain en forme d'un «7», contigu à la propriété des sœurs hospitalières, et qui mesurait 242 pieds rue Notre-Dame, 397 pieds rue Saint-Jean-Baptiste, et 210 pieds rue Saint-Paul. Après l'incendie de 1683, elles décidèrent donc de reconstruire leur maison sur ce terrain. Le côté Saint-Lambert (actuel boulevard Saint-Laurent) s'arrêtait alors à la rue Notre-Dame.

Dans un premier temps, les sœurs construisirent entre 1684 et 1686, le corps principal de logis, parallèle à la rue Notre-Dame, entre cette dernière et la rue Saint-Paul. Cet immeuble en pierre à deux étages épousait la forme d'un «C» ouvert vers la rue Saint-Paul et mesurait 120 pieds de longueur sur 30 de largeur, avec deux ailes aux extrémités qui se projetaient d'une quarantaine de pieds vers la rue Saint-Paul.

Première église de l'ensemble conventuel, l'église de la Congrégation fut érigée en 1693 et 1694, grâce à l'aide financière de la recluse Jeanne Le Ber. Cette église était perpendiculaire à la rue Notre-Dame, et située à une vingtaine de pieds du noviciat. Construite en pierre des champs avec encadrement des ouvertures en pierre de taille, cette église mesurait 26 pieds de façade sur 54 de profondeur. Les murs longs, de deux pieds d'épaisseur, mesuraient 18 pieds de hauteur et étaient percés de six fenêtres. Soulignons que l'église fut reliée à la maison-mère en 1699 par le clocher des religieuses.

La popularité de l'institution incita les religieuses à construire un pensionnat. Érigé en 1713 et 1714 en bordure de la rue Saint-Jean-Baptiste, ce bâtiment en pierre coiffé d'un toit à pignon mesurait 90 pieds de longueur sur 30 de largeur et comportait deux étages.

La construction de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire commença la victoire contre l'amiral britannique, Sir Hovenden Walker, devant Québec, en 1711. La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 18 juin 1718. Construite en pierre des champs avec encadrement et chaînes d'angle en pierre de taille, cette église de 40 pieds sur 28 se trouvait au nord-ouest de la propriété, parallèle à la rue Notre-Dame, donc perpendiculaire à l'église de la Congrégation dont elle était éloignée de 75 pieds.

À une cinquantaine de pieds de la chapelle, mais perpendiculaire à celle-ci, on fit ériger en 1738 une aile en pierre de deux étages avec grenier afin d'agrandir le pensionnat. Cette aile mesurait 27 pieds de largeur sur 60 de profondeur.

De 1693 à 1708, on construisit diverses dépendances entre la rue Notre-Dame et le bâtiment principal. Un bâtiment de 52 pieds de longueur sur 22 de profondeur et 32 de hauteur abritait le logement des employés, la boulangerie et une chambre à louer. Il s'agissait encore là d'un bâtiment en pierre de deux étages avec un grenier sous un toit à pignon percé de lucarnes. La grange, l'étable et l'écurie se trouvaient plus à l'est.

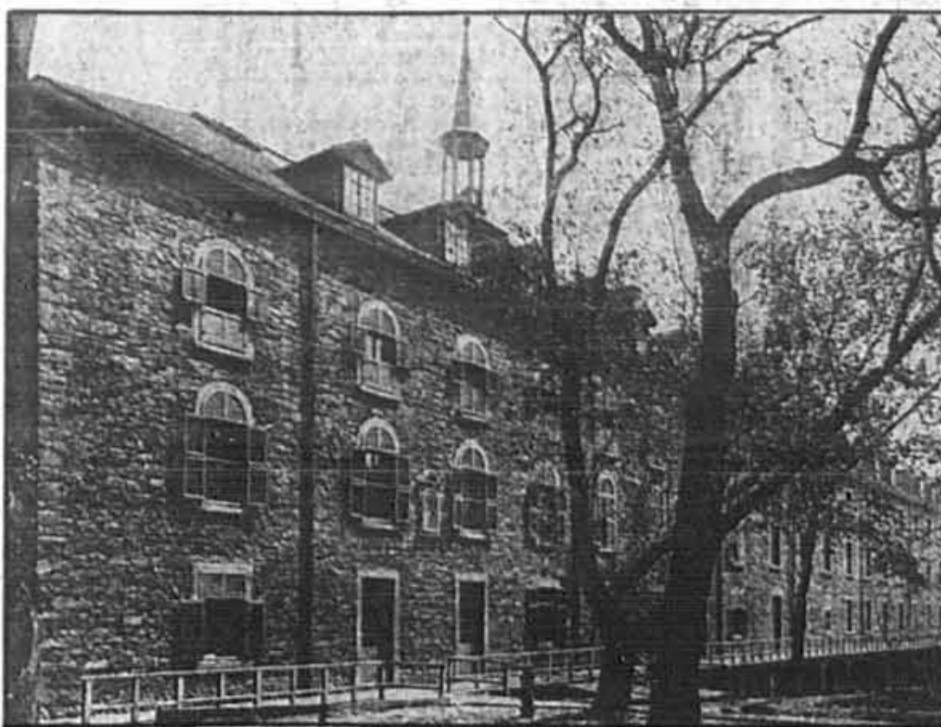
Sur cette propriété de trois arpents clos par un mur de pierre, avec portes donnant sur la rue Notre-Dame et sur la propriété des sœurs hospitalières, on retrouvait également une glacière en pierre et une citerne pour l'écoulement des eaux.

En 1722, les religieuses vendirent à des marchands les terrains qu'elles possédaient en bordure de la rue Saint-Paul, séparés de leur propriété par un mur haut de deux étages.

Les sœurs commençaient à peine à respirer quand un autre incendie, découvert le 11 avril 1768, à 23h, vint tout détruire, sauf les appartements de Jeanne Le Ber et une partie de l'aile est.

Reconstruction de la troisième maison

Avant de songer à reconstruire, la



La maison-mère de la rue Saint-Jean-Baptiste vers 1870. À remarquer les ouvertures cintrées de la chapelle, et l'absence d'une lucarne dans la première travée de fenêtres, à cause du toit en croupe. PHOTO CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Congrégation dut d'abord trouver les sommes requises, et elle vendit certaines propriétés.

On reconstruisit d'abord la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire sur les mêmes fondations, mais en haussant les murs de huit pieds afin de loger des classes à l'étage. En façade, on remplaça la rosace par deux fenêtres rectangulaires.

La reconstruction du corps de bâtiment fut complétée en 1770. L'ensemble avait sensiblement la même apparence qu'avant l'incendie à quelques exceptions près: les immeubles avaient trois étages au lieu de deux, le fer blanc avait remplacé le bardeau de cèdre sur les toits, et les religieuses disposaient dorénavant de l'éclairage au gaz.

La reconstruction de l'église de la Congrégation fut complétée 12 ans après l'incendie de 1768. On en profita pour l'agrandir quelque peu en partant de la recluserie de Jeanne Le Ber épargnée par les flammes, portant sa largeur de 26 à 30 pieds, et sa profondeur de 54 à 55 pieds. L'église était toujours dotée d'une façade sobre, avec porte voûtée, surmontée d'une niche et d'un clocher de plan carré coiffé d'une flèche surmontée d'une croix.

Le pensionnat ne fut reconstruit qu'en 1822, sur les fondations du précédent.

Quant aux dépendances, elles comprenaient toujours les bâtiments de la rue Notre-Dame (logement des employés, boulangerie, écurie et étable) situés à l'est de la porte cochère qui se trouvait dans l'axe de l'actuel boulevard Saint-Laurent. La glacière occupait toujours la même place, à côté de la cour à bois.

Les agrandissements

La popularité de leur enseignement incita les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à prendre d'importantes décisions: agrandissement de l'ensemble de la rue Notre-Dame (1836), achat de la résidence Monkland transformée en couvent (1854), acquisition de l'hôpital St. Patrick, (propriété de l'Hôtel-



L'église Notre-Dame-de-Pitié vue de la rue Notre-Dame, en 1874. À gauche, l'aile du pensionnat reconstruite en 1822. PHOTO CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Dieu) situé rue Guy et transformé en Mont Sainte-Marie (1860).

La première démarche consista à ajouter deux ailes, rue Notre-Dame et rue Saint-Jean-Baptiste, à l'ensemble conventuel de la rue Notre-Dame.

Voyons d'abord l'aile de la rue Notre-Dame. À l'ouest, les sœurs vendirent à des commerçants des terrains d'une totalité de 74 pieds de front. À l'est, elles érigèrent un bâtiment en pierre de taille de 160 pieds sur 25 pour y aménager des magasins, avec logements au-dessus, dans le but d'obtenir des revenus permanents. Ce bâtiment était séparé de l'ensemble conventuel par un mur en pierre qui transperçait le toit et servait de coupe-feu. On accédait à la propriété des sœurs par une porte cochère arquée de huit pieds de largeur, surmontée d'un campanile avec horloge. Derrière la rangée de boutiques se trouvait le pensionnat de 160 pieds de longueur.

L'aile de la rue Saint-Jean-Baptiste contenait principalement le réfectoire, des dortoirs et des cellules.

La quatrième maison

La maison-mère déménagea de nouveau en 1844, cette fois dans une nouvelle aile de 320 pieds sur 57 construite le long de la rue Saint-Jean-Baptiste, au sud de l'aile de 1836 à laquelle elle était reliée par une porte cochère. Cette aile permit de démolir la maison-mère de 1684, reconstruite en 1769.

Construit en moellons de pierre, avec encadrement d'ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, le bâtiment comprenait un sous-sol, un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier, mais à cause de la dénivellation entre les rues Notre-Dame et Saint-Paul, le sous-sol était complètement dégagé à l'extrémité sud du bâtiment et se terminait par une porte cochère voûtée de huit pieds et demi de largeur. Le bâtiment comprenait 27 travées. Chaque travée comportait une fenêtre de 75 pouces sur 43 à chaque étage, et une lucarne à la hauteur du toit, sauf pour la travée la plus au nord. Au rez-de-chaussée, neuf fenêtres étaient remplacées par des portes-fenêtres du côté de la cour intérieure. Une deuxième rangée de lucarnes percées le toit à pignon pour éclairer les combles. La maison-mère se terminait par un mur de 50 pieds de hauteur auquel s'adossaient les dépendances des religieuses, et les magasins de la rue Saint-Paul.

Sur le terrain de 87760 pieds carrés, on retrouvait toujours des jardins et des dépendances. À l'ouest se trouvait un grand hangar accolé au mur qui sert principalement d'entrepôt à bois. Au sud, adossés au mur se trouvaient le logement des employés, avec tous les services requis, ainsi qu'une boulangerie, une imprimerie, une cordonnerie et une sellerie. L'écurie et l'étable fermaient l'angle sud-ouest de la propriété. Enfin, une glacière en pierre située à une quinzaine de pieds de la cuisine.

L'église Notre-Dame-de-Pitié

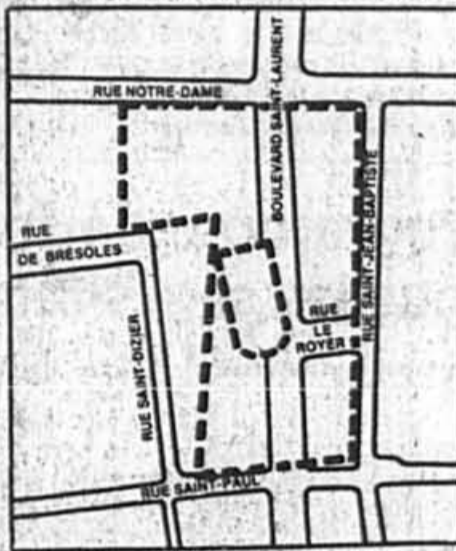
L'église Notre-Dame-de-Pitié fut construite au milieu du XIX^e siècle sur l'emplacement de l'église de la Congrégation démolie en 1856. Dessinée par Victor Bourgeois, la nouvelle église me-

surait 108 pieds sur 46 et fut construite entre mai 1856 et juillet 1860. La façade comprenait trois entrées. La porte centrale à deux battants était surmontée d'une niche, tandis que les portes latérales étaient surmontées d'une plaque commémorative, puis d'une fenêtre. Quatre pilastres encadraient les travées des ouvertures (toutes en plein cintre), et supportaient un entablement, ainsi qu'un fronton triangulaire. Un clocher formé de deux lanternes octogonales et d'une flèche couronnait la façade. Quatorze grandes fenêtres en plein cintre éclairaient la nef et le chœur.

Expropriation et démolition

La présence des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans le Vieux-Montréal était menacée depuis 1872, année où la Ville de Montréal chercha à les exproprier une première fois. En fait, le sort de la communauté était en danger depuis le départ des sœurs hospitalières pour le mont Sainte-Famille en 1861.

L'expropriation se serait même réalisée plus tôt si la communauté, qui avait déménagé sa maison-mère — une cin-



Carte montrant la propriété de la Congrégation de Notre-Dame sur une grille de rues actuelle, avec l'emplacement approximatif de l'église Notre-Dame-de-Pitié.

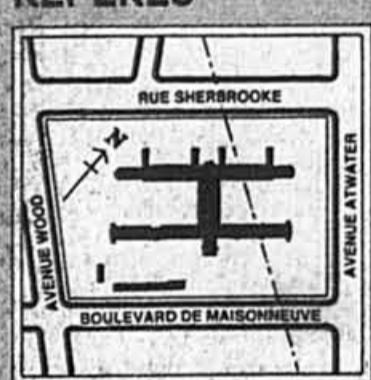
quième — à Villa-Maria en 1880, n'avait pas été frappée par un nouveau malheur, l'incendie qui rasa au sol cette maison-mère en 1893 et qui força la communauté à revenir temporairement rue Saint-Jean-Baptiste, comme nous le verrons la semaine prochaine.

En 1908, les religieuses emménageaient dans leur sixième maison-mère, rue Sherbrooke.

Le 8 août 1911, une entente fut conclue entre la ville et la communauté pour la vente de la propriété au prix de \$617 350, payé le 3 mai 1912. Aussitôt la vente finalisée, on s'attaqua à la démolition des vieux bâtiments, et en 1913, il ne restait plus rien des vieux murs. La ville pouvait enfin prolonger le boulevard Saint-Laurent de 400 pieds vers la rue des Commissaires (aujourd'hui de la Commune) et le port de Montréal.

SOURCES: Congrégation de Notre-Dame: Histoire de la Congrégation de Notre-Dame, et documents divers — Lahaise, Robert: Les édifices conventuels du Vieux Montréal — Ministère des Affaires culturelles du Québec: Inventaire architectural de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, et documents divers — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: Répertoire d'architecture traditionnelle — Les couvents, et documents divers — Université Laval: Dictionnaire biographique du Canada — Bertrand, sœur Florence: conversations téléphoniques.

REPÈRES



Nom: maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Adresse: 3040, rue Sherbrooke ouest. Métro: station Atwater, vers le nord avenue Atwater.

Laval et Laurentides

La régionalisation des services sociaux et de santé est bien acceptée à Laval



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La décision du ministre Thérèse Lavoie-Roux d'inclure Laval dans la création des nouvelles régions chargées de l'administration des budgets régionaux du ministère de la Santé et des Services sociaux a été très bien reçue par le président de la Table de concertation de la Santé et des Services sociaux de Laval, André Gervais.

Lors d'une entrevue, M. Gervais a rappelé que cette région est l'équivalent de la création d'un CRSSS (Conseils régionaux de la santé et des services sociaux), réclamée depuis des années par les intervenants lavallois.

«Maintenant, ajoute-t-il, les Lavallois vont pouvoir participer directement aux décisions qui les concernent. Auparavant tout provenait de Montréal. Les budgets qui nous étaient destinés étaient envoyés au CRSSS Montréal qui nous en remettait une partie.»

Une fois les nouvelles structures en place, le ministère restera responsable des grandes orientations, mais les régions auront toute latitude pour la répartition de leurs budgets. Les membres qui vont composer les conseils régionaux seront choisis par les dirigeants des divers organismes oeuvrant dans le milieu.

Par contre, pour ce qui est du service ambulancier, Laval va continuer à être desservie par Urgence Santé, de la région métropolitaine de Montréal.

Incidentement, M. Gervais vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la

nouvelle corporation d'Urgence Santé.

M. Gervais, un conseiller municipal de Laval, est directeur général du CLSC des Mille-Îles.

LA CDL EST INQUIÈTE

Le président de la Corporation de développement des Laurentides (CDL), Jean-Claude Hébert a exprimé dans une lettre aux ministres Marc-Yvan Côté et Benoît Bouchard l'inquiétude des intervenants économiques de la région concernant le parachèvement de l'Autoroute 13 (Chomedey).

Lors de la biennale des Laurentides, le ministre des Transports du Québec, M. Côté, a annoncé que ce prolongement coûtera \$50 millions de plus que prévu, attribuable en grande partie au passage en tunnel sous les pistes de l'aéroport de Mirabel. Il y a eu une rencontre entre

MM. Côté et Bouchard. Ce dernier est le titulaire du portefeuille fédéral des Transports, le 8 mars. Rien n'a transpiré toutefois de cette réunion.

Par contre, le ministre Bouchard, mentionne M. Hébert qui est également maire de Saint-Jérôme, a affirmé qu'il ne reste, dans l'enveloppe de l'entente fédérale-provinciale sur le développement du réseau routier québécois, que \$30 millions. Les priorités identifiées par Québec sont les autoroutes 50, 30 et 20 et la route 170.

Quant à l'entente fédérale-provinciale pour le parachèvement de la 13, elle prévoyait des coûts de \$78 millions.

«Il ne nous intéresse pas de savoir qui est responsable de cette brusque augmentation des coûts, dit M. Hébert, mais il importe que des décisions soient

prises pour que la 13 soit réalisée au plus vite.

«Dans quelque temps, le gouvernement fédéral remettra à une corporation autonome la responsabilité de gérer les aéroports de Montréal. Il est primordial que l'héritage que le fédéral laissera à cette corporation soit complet et qu'il inclue toutes les infrastructures nécessaires, dont l'Autoroute 13», conclut M. Hébert.

POUR L'AGENCE SPATIALE À MIRABEL

Alors qu'Ottawa s'apprête à annoncer où aménagera l'agence spatiale dans la région de Montréal, l'Association des commissaires industriels des Laurentides fait savoir que Mirabel représente le secteur idéal pour cette réalisation.

Pour cet organisme, qui regroupe les sept corporations de développement économique

peuvent de la rivière des Mille-Îles à Mont-Laurier, l'arrivée de l'agence spatiale viendrait concrètement appuyer les démarches faites par le gouvernement en place afin de redonner à l'aéroport de Mirabel la place qui lui est due.

Pour le président de cette association, Michel Gauthier, c'est le choix le plus logique pour cette construction. «Il faut avouer que cette région a connu, au cours des deux dernières années, un développement sans précédent que sont venus consolider les investissements de Canadair et de Technair. Il est chose du passé de croire que l'aéroport de Mirabel est un éléphant blanc. Nous croyons fermement, et les événements des dernières années le prouvent, que Mirabel est et sera pour plusieurs années à venir le pôle de croissance de l'activité économique de la région», a précisé M. Gauthier.